

Réunion technique du 18 janvier 2024

Présents :

Anne, Annick E., Annick R., Bernadette T., Chantal N., Claire, Delphine, Elisabeth B., Jean-Luc, Juliette, Marie-Claude, Marie-France, Marie-Hélène, Monique, Nathalie, Patrick A., Pierre, Rosemary, Sophie, Stéphane, Véronique, Yolande.

Accueil :

- Prochainement, après accord de la MdS, la salle d'attente sera située à côté du bureau courrier. Cela devrait permettre de meilleures conditions d'accueil, surtout le lundi matin.
- Juliette, en service civique à l'Asti, est inscrite à l'avance sur le framadate aux différents accueils; si une autre activité la mobilise elle se désinscrit la semaine précédente.
- Il est demandé de ne pas oublier de se déconnecter de Domifa en fin d'accueil et d'éteindre les ordinateurs.
- Un cahier neuf de messages a été mis à disposition par Sophie. Il est souhaitable d'indiquer la date d'un message et son auteur ; si un message a été traité, on le barre avec un éventuel commentaire.
- Le nombre de personnes souhaitable à l'accueil suscite une discussion en raison de la taille du bureau. Mais il semble que 3 personnes soient en général très utiles. Pour les mercredi et jeudi après-midi il faudrait plutôt 2 personnes, quitte à ce que l'une s'en aille en cas de faible courrier. En cas de « chômage » on peut proposer son aide à Elise.
- Pour que tous les bénévoles puissent trouver leur place, il est souhaitable de ne pas venir trop souvent, mais il faut aussi remplir le framadate (en particulier l'aide alimentaire du lundi) . Il est souhaitable aussi de ne pas s'inscrire à l'avance plusieurs semaines consécutives sur le même créneau.
- Juliette suggère d'éviter de donner des bonbons durs aux petits enfants. Vive les crocodiles mous ! Elle signale aussi qu'il est possible de changer en un fois son adresse auprès de différents services ; une affichette dans le bureau explique la façon de le faire. Juliette propose aussi de créer et d'animer un compte Instagram qui permettrait d'informer et de faire connaître l'Asti auprès des jeunes.
- Dans le cadre d'une convention Pôle Emploi, l'Asti accueille en janvier une stagiaire, Guennët ,qui assiste efficacement Elise car elle a déjà travaillé avec des étrangers à "2 choses l'une" & ailleurs.

Protection sociale :

- Pour la première demande d'AME il faut justifier de 3 mois de présence irrégulière, donc en cas d'entrée avec visa, il faut 3 mois après sa péremption. Pour témoigner de cette durée : domiciliation Asti ou attestation d'un médecin ayant vu la personne ou attestation de l'hébergeant (avec photocopie de sa pièce d'identité et d'une quittance de loyer).
- La validation de photocopie de passeport ne peut être faite que par les personnes habilitées (Bernadette, Claire, Marie-France, Patrick).
- Un renouvellement AME ou une prolongation CSS doit se faire si possible 2 mois avant l'expiration mais surtout pas plus.
- A la prochaine réunion technique un quart d'heure sera consacré à préciser cela et à expliciter la feuille donnant les documents nécessaires qui est remise aux personnes.

Evénements :

- Manifestation contre la loi Darmanin dimanche 21 janvier à 11h place de la République.
- Vendredi 26 janvier à 18h au 1901 : Fragments d'exil, lectures littéraires.
- Jeudi 1er février à 18h30 Astipéro à la salle municipale de la Grâce de Dieu : rencontre avec des journalistes autour des problèmes de l'information sur les questions de migration.
- Dimanche 4 février à 11h au marché de Caen, côté canal, Commémoration des disparus en mer,

- organisée par l'Asti et Migrants Saint-Aubin.
- Le mercredi matin 7 février, de 9h30 à 12h30, Elise assurera une formation au droit des étrangers pour les (nouveaux) bénévoles. Il faut penser à s'inscrire.
 - Le 21 février à l'Eglise du vieux Saint-Sauveur, rencontre avec l'auteur de Le chien qui a vu le lion. Ce livre se trouve en librairie et Jean-Luc le recommande vivement.

Prochaine réunion tech : jeudi midi 15 février